



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 11 mai 2021

Usine sucrière de Bois Rouge : les actionnaires se sucent, les travailleurs au pain sec !

Cette année encore, les NAO chez Tereos Réunion ont accouché d'une souris. La direction a refusé d'aller au-delà de 1,5 % d'augmentation des salaires en concédant une augmentation plancher à 32 euros. Elle a aussi accordé une prime annuelle de 200 euros pour les ouvriers résidant à au moins 40 kilomètres de l'usine, donc parcourant au moins 80 kilomètres par jour pour se rendre à leur travail et en revenir.

32 euros d'augmentation mensuelle, cela fait quand même une augmentation 21 centimes d'euros de l'heure !



Quant à l'indemnité de 200 euros annuelle de transport, elle est loin de couvrir les 1500 euros de frais d'essence pour celui qui posséderait une voiture consommant 5 litres de gazole aux 100 kilomètres, sans compter les dépenses d'entretien du véhicule et l'assurance.

Ce que la direction de Tereos a lâché ne permet même pas aux salariés de l'usine sucrière de Bois Rouge de compenser la perte de pouvoir d'achat subie du fait de la hausse des prix.

Les salariés de cette usine passent le plus clair de leur temps à s'épuiser au travail, y compris la nuit, pour permettre aux actionnaires du groupe de se gaver de profits (24 millions d'euros pour l'exercice 2019/2020).

Comme pour l'ensemble des travailleurs, c'est au moins 300 € de plus par mois qu'il leur faudrait de plus chaque mois pour sortir la tête de l'eau !

Grève au Trésor public

Lundi 10 mai, 20 pour cent des 837 agents du Trésor public de La Réunion, ont fait grève à l'appel de la CGTR et de Solidaires, dans le cadre d'un appel national, pour dénoncer la baisse régulière des effectifs (10 de moins chaque année à La Réunion), la fermeture programmée des trésoreries et le transfert de leurs tâches, avec des employés sans formation satisfaisante et payés au rabais, vers les « Maisons France » imaginées par Macron.

Les grévistes de cette administration mettent en garde le gouvernement contre la détérioration du service rendu à la population et en particulier à sa frange la plus démunie ou la plus fragile (les personnes âgées).

Ils exigent que des agents du Trésor puissent continuer à exercer leur métier au sein de ces Maisons France pour pouvoir continuer à informer et conseiller correctement les contribuables, mais aussi pour mettre un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois au Trésor.



Réanimation : médecins et infirmiers en grève pour que l'État embauche

La CGT santé et action sociale a déposé un préavis de grève pour la journée du 11 mai, une initiative soutenue par le syndicat Coordination Nationale Infirmière (CNI) et relayée la Fédération Nationale des Infirmiers de Réanimation (FNIR).

« En effet si la crise sanitaire est centrée sur la capacité française en lits de réanimation, le cœur du problème réside dans la carence en médecins anesthésistes réanimateurs (MAR) en Infirmier.e.s de bloc

opérateur diplômé.e.s d'État (IBODE) et autres infirmiers anesthésistes (IADE) ».

Depuis des années, le personnel soignant des hôpitaux a mis en garde les gouvernements successifs devant le déficit d'infirmier.ères et de médecins en réanimation. Des formations et recrutements ont été lancés, mais trop tardivement. Et l'épidémie de Covid s'étant greffée là-dessus, on se retrouve aujourd'hui avec une insuffisance de personnel dans les blocs de réanimation. « Ainsi, sur les 18 500 nécessaires à la mise en œuvre de la réforme, seuls 5 000 infirmières et infirmiers sont opérationnels.

En 2015, lors du Congrès de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR), à Paris, 529 postes d'anesthésistes étaient vacants dans les quelques mille hôpitaux de France, soit de 10 à 30 % selon les sites. Ce qui amenait les MAR en poste à travailler sur un rythme tel que de 35 à 50 % d'entre-eux étaient en burn-out ». (IPR du 11 mai 2021)

Cette absence de politique prévisionnelle de recrutement des personnels soignants met aujourd'hui non seulement les malades en danger, mais y compris infirmiers et médecins. Elle est criminelle.

La grève et les revendications des soignants des services de réanimation sont donc tout à fait fondées et légitimes.

En faisant grève, ils se défendent, ils nous défendent. Solidarité !



Défenestration d'une malade atteinte d'Alzheimer au GHER

Lundi matin une patiente de 72 ans a été retrouvée morte dans la cour du Groupe hospitalier Est Réunion.

Elle serait tombée ou se serait jetée par la fenêtre du 3ème étage.

La patiente admise en service de gériatrie et atteinte de la maladie d'Alzheimer, aurait visiblement échappée à la vigilance du personnel soignant. Elle avait quitté sa chambre et serait passée par la salle des familles.

Ce drame rappelle un autre similaire survenu en août 2018 où un octogénaire avait trouvé la mort en tombant du deuxième étage.

À l'époque la direction du GHER avait dit qu'elle prendrait des mesures pour que de tels accidents ne se reproduisent plus. Okilé ?

La direction s'est contentée de bloquer certaines portes d'accès. Et les fenêtres ? Celles-ci restent le plus souvent ouvertes, Covid oblige.

Ce drame aurait sans doute pu être évité si la direction ne restait pas sourde aux revendications des aides-soignants et des infirmiers qui réclament des effectifs et des moyens supplémentaires pour effectuer leur travail dans de bonnes conditions.

Et puis, le service de gériatrie du GHER n'est pas adapté pour accueillir les malades atteints de la maladie d'Alzheimer.

Alors, pourquoi la direction de l'hôpital persiste à en prendre ?

Économie, rentabilité, etc. Voilà où mène la politique de la direction commune du CHU-GHER.

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68